

Séminaire des responsables et des chargés de formation ANFH Alsace

26 novembre 2020



Programme de la réunion

1. Plan de soutien ANFH à l'investissement formation (règles de report, éligibilité et Transformation de la formation)
2. Déploiement de Gesform Evolution et GEA
3. Présentation du PAR 2021 et recueil des besoins
4. Offre de service à destination des agents - CEP
5. « Piloter un projet à l'hôpital par des méthodes de management innovantes »
6. Clôture annuelle 2020

Fin de la visio-conférence à 12h.

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

ASSOUPLISSEMENT DES REGLES DE REPORTS, D'ELIGIBILITE

Présentation par : Jean Gournay,
Délégué régional Grand-Est

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

La crise sanitaire a conduit à l'annulation ou au report de nombreuses formations programmées en 2020.

Afin de favoriser la consommation des PLAN établissements, 3 mécanismes ont été validés par les instances nationales de l'ANFH dont les modalités sont les suivantes :

Trois grands mécanismes :

1. **Elargissement du report autorisé**
2. **Elargissement des critères d'éligibilité**
3. **Autorisation d'un report au-delà des engagements**

***LES MECANISMES NE SONT PAS EXCLUSIFS LES UNS DES AUTRES.
LES 3 MECANISMES PEUVENT ÊTRE CUMULES.***

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

1er mécanisme : Elargissement du report autorisé

Pour soutenir la prise en charge des formations longues (EP, DU, ...), TOUT OU PARTIE DES ARF N++ PEUVENT ÊTRE PRIS EN CHARGE SUR LES FONDS (83%) 2020 DANS LA LIMITE DU SOLDE COMPTABLE (et non plus seulement les ARF N+1).

Report ARF N++ dans la limite du solde reportable

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

2ème mécanisme : Elargissement des critères d'éligibilité

Permettre le financement d'actions de formation éligibles **DÈS 1H30 DE FORMATION**. Pour autant, les règles d'éligibilité restent inchangées (Etre OF, justifier d'un NDA, Datadock, formations internes, ...).

Seule la durée est revue à la baisse (2 heures à l'origine).

A titre d'exemple, dès lors que la formation répond aux critères d'éligibilité, vous pouvez, par exemple, demander le financement de formations d' **1H30** réalisées en interne, par vos propres professionnels de santé sur :

- La prise en charge d'un patient COVID,
- La prise en charge d'un patient intubé ventilé
- ...

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

2^{ème} mécanisme : Enveloppe Transformation des conditions de réalisation de la Formation (TF)

Cette enveloppe est plafonnée à :

- 5% de l'enveloppe 83% 2020 pour les CHU
- 10% de l'enveloppe 83% 2020 pour les CH
- 20% de l'enveloppe 83% pour les autres établissements.

Plancher garanti : 8 000 € :

- Établissements pour lesquels l'application du taux plafond (10% ou 20%) conduit à une enveloppe TF inférieure à 8 000 €.
- Apport national dès lors que l'établissement a engagé l'intégralité de l'enveloppe TF.

L'enveloppe TF peut être utilisée en 2020 ou en 2021. Une fois une partie du 83% dédiée à la TF, celle-ci ne peut être utilisée que pour la TF.

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

Dépenses éligibles :

o Achat de matériel :

- Matériel informatique destiné à la formation (*Ex : équipement d'une salle de formation en PC permettant de développer la formation en ligne, équipement d'une salle en matériel de visio conférence...*)
- Matériel de simulation (*Ex : mannequins, casques à réalité virtuelle, ...*)
- Plateforme e-learning (*A l'exclusion des abonnements*)

o Achat de prestation d'aide et de conseil (*hors audit*) :

- Appui à la réalisation en interne de formations ou de modules pouvant être dispensés en distanciel
- Adaptation de contenus de formations internes à de nouvelles modalités de dispensation de la formation,
- Accompagnement par un prestataire externe à l'évolution pédagogique des réalisations de vos prochaines formations

Dépenses non éligibles :

- | | |
|------------------------|---|
| -Dépenses d'audits | -Mobilier de bureaux |
| -Dépenses d'abonnement | -Travaux |
| -Dépenses de location | -Locaux : Achat, construction, location |

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

2^{ème} mécanisme : Enveloppe Transformation des conditions de réalisation de la Formation (TF)

Modalités :

- Le montant de l'enveloppe que l'établissement souhaite dédier à ces dépenses devra être présenté pour avis au CTE *(au même titre qu'un plan de formation complémentaire)*.
- L'établissement fera part du montant de l'enveloppe TF à engager avant la fin de l'année 2020 au moyen du formulaire ANFH prévu à cet effet. L'enveloppe pourra être utilisée jusqu'à la fin 2021.
- Une fois une partie du 83% dédiée à la TF, celle-ci ne peut être utilisée que pour la TF : le non-consommé de l'enveloppe TF ne pourra pas alimenter le 83% 2021.
- Si au 31/12/2021, l'enveloppe TF n'est pas utilisée, elle fera l'objet d'une mutualisation au niveau national.

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

3 ème mécanisme : Report exceptionnel (RE) au-delà des engagements

Permettre aux établissements de reporter, sur 2021 les formations qui n'ont pas pu être réalisées en 2020.

- Report exceptionnel au-delà des engagements dans la limite de **10% de l'enveloppe 83%**.

Sous réserve du solde comptable de l'établissement sur son PLAN fin 2020.

01 Plan de soutien Anfh à l'investissement formation

L'équipe de la délégation se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ces mécanismes.

Vos conseillères en gestion de fonds :

- **Sarah Zwitter**, 03 88 21 47 06, s.zwitter@anfh.fr
- **Claire Marx**, 03 88 21 47 09, cl.marx@anfh.fr
- **Anne Leborgne**, 03 88 21 47 04, a.leborgne@anfh.fr
- **Kadidja Ben Yahia**, 03 88 21 47 07, k.benyahia@anfh.fr
- **Christelle Michel**, 03 88 21 47 02, c.michel@anfh.fr

02 Point de suivi sur les outils et supports

- **Gesform Evolution**
- **Gesform Evolution Allégé : GEA**

Présentation par : **Jean Gournay,**
Délégué régional Grand-Est
et Anne Leborgne,
Conseillère en gestion de fonds

02 Point de suivi sur le déploiement de Gesform Evolution

Formation Gesform Evolution :

Cette formation était destinée aux personnes utilisant quotidiennement Gesform.

La formation s'est déroulée sur 2 jours : 2 groupes par semaine (5 groupes).

- Territoire GHT 10

CHU Strasbourg 31 août et 1^{er} septembre → 12 personnes formées

Autres ETS faisant partis du GHT 3 et 4 septembre → 10 personnes formées

- Territoire GHT SUD ALSACE

7 et 8 septembre → 10 personnes formées

- Etablissements hors GHT

10 et 11 septembre → 5 personnes formées

- Territoire GHT CENTRE ALSACE

14 et 15 septembre → 9 personnes formées

22 établissements et 46 personnes ont suivi la formation GE
en septembre 2020 sur une période de 2 semaines.

02 Point de suivi sur le déploiement de Gesform Evolution

Formation Gesform Evolution Initiale

Cette formation est destinée aux personnes n'utilisant pas le logiciel GE.

Un groupe qui s'est déroulé les 16, 17 et 18 septembre sur 3 jours en délégation.

7 établissements soit 8 personnes formées.

02 Déploiement de Gesform Evolution Allégé : GEA

Pour qui ?

- Les établissements de moins de 100 agents
- Utilisateur OU NON de GESPLAN
- Non rattaché à un GHT

Ses avantages :

- Pas de prérequis, logiciel accessible via internet (sur votre navigateur)
- Fonctionnalités et ergonomie adaptés aux petites structures
- Outil partagé par la délégation territoriale
- Remplace l'outil GESPLAN

Organisation du déploiement :

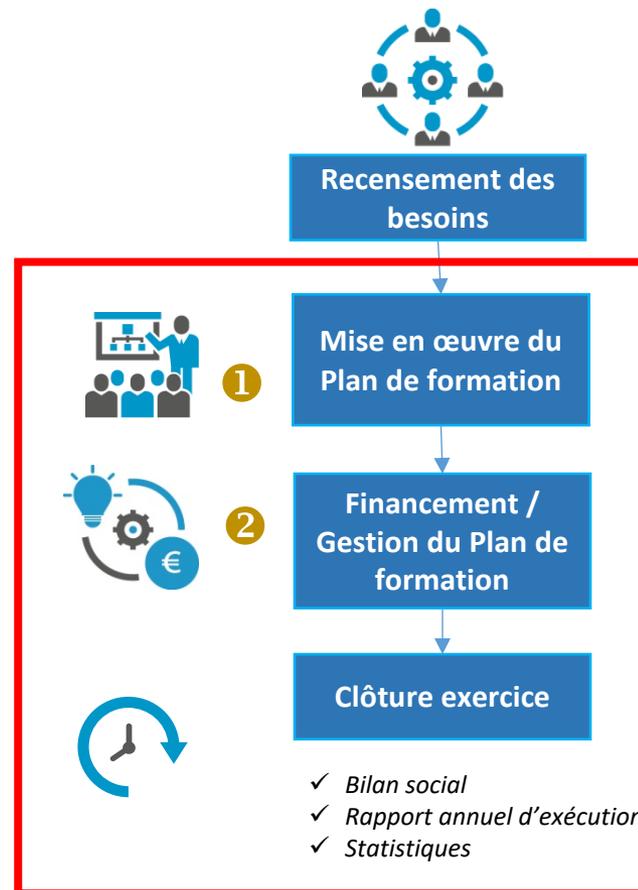
- Formation sur 2 jours à la délégation de Alsace
- Réalisée par votre équipe de CGF de la délégation Alsace
- Accès immédiat à votre profil sur l'outil GEA dès la fin de la formation

GEA : Un seul outil centralisé avec hébergement des données par l'ANFH et une gestion par profil pour tous les utilisateurs

UN NOUVEL OUTIL ADAPTE AUX EVOLUTIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES POUR GÉRER LE PROCESSUS FORMATION

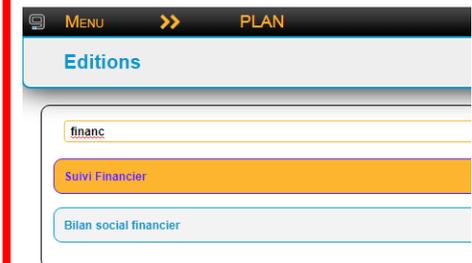
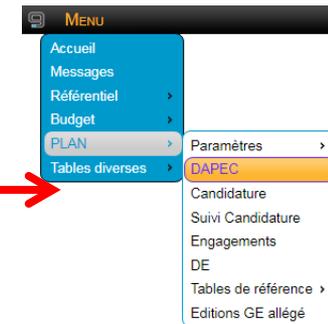
REFERENTIELS COMMUNS ANFH/Ets

- ✓ Référentiel Agents
- ✓ Référentiel Organismes
- ✓ Référentiel Prestataires



Des fonctionnalités réduites, adaptées à vos besoins

- ✓ DAPEC
- ✓ Candidatures
- ✓ Engagements
- ✓ Demandes de remboursement
- ✓ Editions



Pour qui ?

Territoire GHT 10

EHPAD ANDLAU

EHPAD BARR

EHPAD BENFELD

HOP BOUXWILLER

HOP MARCKOLSHEIM

EHPAD MARLENHEIM

EHPAD MUTZIG

EHPAD RHINAU

EHPAD SARRE UNION

EHPAD WASSELONNE

MR GEISPOLSHEIM

EHPAD LINGOLSHEIM

EHPAD WILLGOTHEIM

Territoire GHT CENTRE ALSACE

HOP LAPOUTROIE – ORBEY

EHPAD WINTZENHEIM

IME SELESTAT

MR VILLE

Territoire GHT SUD ALSACE

HOP BERGHEIM

HOP DANNEMARIE

EHPAD MASEVAUX

EHPAD VILLAGE NEUF

EHPAD WINTZENHEIM

HOP ILLZACH

MR BEAU REGARD

MR RIEDISHEIM

Déploiement :

A partir de 2021 pour les établissements intéressés

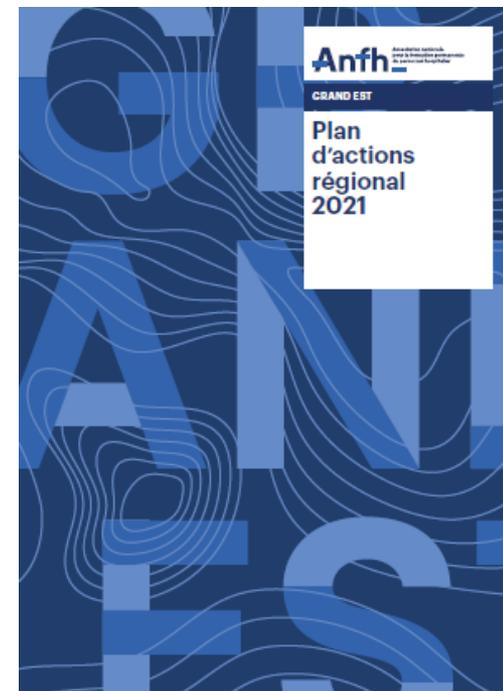
02 Déploiement de Gesform Evolution Allégé : GEA

L'équipe reviendra vers vous pour l'organisation des groupes de formation en 2021 !

- **Sarah Zwitter**, 03 88 21 47 06, s.zwitter@anhf.fr
- **Claire Marx**, 03 88 21 47 09, cl.marx@anhf.fr
- **Anne Leborgne**, 03 88 21 47 04, a.leborgne@anhf.fr
- **Kadidja Ben Yahia**, 03 88 21 47 07, k.benyahia@anhf.fr
- **Christelle Michel**, 03 88 21 47 02, c.michel@anhf.fr

03 Présentation du Plan d'Actions Régional Grand Est 2021

Présentation par : Marion Hilbig,
Conseillère formation



03 Présentation du Plan d'Actions Régional Grand Est 2021

Plan d'Actions Régional Grand Est commun composé de **75 actions de formation**

- **57** Actions de formation régionales
- **18** Actions de formation coordonnées

Réparties en 6 axes thématiques :

Axe 1 - Gestion des organisations

Axe 2 - Ressources Humaines et Qualité de Vie au Travail

Axe 3 - Encadrement et management des équipes

Axe 4 - Prise en charge des patients, des résidents et des usagers

Axe 5 - Qualité des soins et relation soignant-soigné

Axe 6 - Droit, éthique et gestion des risques

Mise en ligne sur l'espace régional du site **ANFH.fr** en date du 04/08/2020.

→ <https://www.anfh.fr/delegations-regionales/grand-est>

03

Présentation du Plan d'Actions Régional Grand Est 2021

Rappel :

Prise en charge	Actions Régionales (AFR)	Actions coordonnées (AFC)	Actions nationales (AFN)
Frais d'enseignement	4%	Plan de formation	Fonds nationaux
Frais de repas	4%	Plan de formation	4%
Frais de déplacement	Plan de formation	Plan de formation	Plan de formation

03 Plan d'Actions régional 2021

Nouveautés (issues des remontées des territoires) :

➤ Alsace :

- HACCP / Hygiène en cuisine
- Gestion RH : Actualités et évolutions réglementaires: en cours d'attribution
- RGPD, DPO : Accompagnement des établissements (achat en cours)

➤ Champagne-Ardenne :

- Gestion de l'agressivité au sein d'un service d'urgences
- Le management agile (achat en cours)

➤ Lorraine :

- La maladie d'Alzheimer : quelles techniques de soin?
- Le soin en psychiatrie à partir des médiations thérapeutiques et des supports
- Accueil des familles et des résidents (*cible : personnel administratif*)
- Les problématiques addictives en psychiatrie : prise en charge des comorbidités (achat en cours)

03 Plan d'Actions régional 2021

8 Actions de Formations Nationales (AFN) :

1. Vaccination : un enjeu majeur de prévention en santé publique
Introduction à la vaccination : éléments de compréhension
Module 1 : la vaccination un enjeu majeur de santé public (1 jour)
Module 2 : les fondamentaux de la vaccination (2 jours)
2. Changer de regard sur la personne âgée hospitalisée (3 jours)
3. Repérage, prise en charge des personnes en situation de grande exclusion (3 jours)
4. Repérage, orientation et prise en charge des aidants (2 jours)

03 Plan d'Actions régional 2021

5. Professionnalisation des métiers de la chaîne : Accueil – Facturation – Recouvrement des **établissements sanitaires** (3 jours)
6. Adopter la bonne distance relationnelle dans l'accompagnement des patients et famille (3 jours)
7. Le rôle du professionnel de santé dans le cadre de la télémédecine
→ *Appel d'offre en cours d'attribution*
8. Santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire
→ *Appel d'offre en cours d'attribution*

03 Plan d'Actions régional 2021



Focus sur les actions du mois de janvier
Places disponibles !

- Gestion du temps de travail et organisation des plannings : 11-12 janvier et 1^{er} février
- Accompagnement et prise en charge des adultes atteints de TSA : 12-13-14 janvier
- Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver : 14-15 janvier et 5 mars
- gestion des conflits avec les familles des patients/ des résidents : 18-19 janvier
- Manager une petite équipe : 21-22 janvier
- Changer de regard sur la personne âgée hospitalisée : 21-22 janvier et 2 février
- Prévention et gestion de l'absentéisme : 25-26 janvier
- Travail de nuit : 27-28-29 janvier

Contact : Danièle Maurice ou Marion Hilbig – tableau des dates à télécharger sur le site internet de la délégation

03 Plan d'Actions régional 2021

Diffusion des supports papier aux établissements, accompagnés des **dépliants synthétiques de présentation** de l'offre de formation.

L'Anfh Grand Est vous propose ce plan d'actions régional 2021 composé de 75 thèmes de formation : 57 actions de formation régionales et 18 actions de formation coordonnées déployées sur l'ensemble de la région Grand Est.

AFR Actions de formation régionales



AXE 1 Gestion des organisations

- AFR 1.01 Manager à l'échelle du GHT
- AFR 1.02 Le contrôle de gestion des achats en GHT
- AFR 1.03 Finances pour non financiers en établissement hospitalier ou médico-social
- AFR 1.04 Optimiser votre codage PATHOS et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD

- AFR 1.05 Mettre en oeuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical et du projet de soins partagés
- AFR 1.06 Formation au management dédiée aux praticiens urgentistes

- AFR 1.07 Les incontournables de la chaîne accueil, facturation, recouvrement des soins

AXE 2 Ressources humaines et qualité de vie au travail

- AFR 2.01 Gestion RH : actualités et évolutions réglementaires
- AFR 2.02 Parcours de formation modulaire au Conseil en évolution professionnelle (CEP)

AXE 3 Encadrement et management des équipes

- AFR 2.03 Des clés pour des connaissances, des compétences et une carrière (savoirs de base)
- AFR 2.04 Les écrits professionnels des personnels techniques et logisticiens
- AFR 2.05 Agenc. médico-administratif (AMA) : évolution des missions et compétences
- AFR 2.06 Place de l'ASHQ au sein de l'équipe
- AFR 2.07 Améliorer ensemble le travail au quotidien. Quelle place pour chacun ?
- AFR 2.08 Re-classement professionnel et reconversion
- AFR 2.09 Socle de connaissances pour la gestion statutaire du maltrien dans l'emploi et prévention de l'inaptitude - Module 1
- AFR 2.03 Analyse de situations de gestion statutaire du maltrien dans l'emploi et prévention de l'inaptitude - Module 2



AXE 4 Prise en charge des patients, des résidents et des usagers

- AFR 3.01 Le management agile
- AFR 3.02 Mobiliser et motiver les équipes
- AFR 3.03 Réalisation des entretiens professionnels, de formation et intégration du management des compétences dans les pratiques managériales
- AFR 3.04 Évaluation de la formation en entretien annuel

AXE 5 Droit, éthique et gestion des risques

- AFR 3.05 Gestion du temps de travail et élaboration des plannings
- AFR 3.06 Prévention et gestion de l'absentéisme
- AFR 3.07 Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes
- AFR 4.01 Le psycho-traumatisme : repérage et prise en charge des victimes
- AFR 4.02 Le psycho-traumatisme chez les enfants et les adolescents
- AFR 4.03 Prise en charge des enfants atteints de Troubles du spectre autistique (TSA)
- AFR 4.04 Accompagnement et prise en charge des adultes avec Troubles du spectre autistique (TSA)
- AFR 4.05 Changer de regard sur la personne âgée hospitalisée
- AFR 4.06 Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD
- AFR 4.07 La maladie d'Alzheimer : quelles techniques de soins ?
- AFR 4.08 Prise en charge pluridisciplinaire de la douleur et de la souffrance dans les maladies neuro-dégénératives (en établissement de santé et en EHPAD)



AXE 6 Qualité des soins et relation soignant - soigné

- AFR 4.08 Accompagnement et prise en charge des conduites addictives
- AFR 4.10 Problématiques addictives en psychiatrie
- AFR 4.11 Dossier informatif du patient : enjeux et règles
- AFR 4.12 Méthodologie et construction d'un projet de vie individualisé en établissement social ou médico-social
- AFR 4.13 L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge
- AFR 4.14 Atelier d'animation pour les personnes en situation de handicap
- AFR 4.15 Accompagner les aidants
- AFR 4.16 Précarité et rupture des parcours de soins
- AFR 4.17 Santé sexuelle dans une approche pluriprofessionnelle
- AFR 5.04 Le professionnel de santé et la téléconsultation dans la télé-médecine
- AFR 5.05 Gestion de l'agressivité au sein d'un service d'accueil des urgences
- AFR 5.06 Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers
- AFR 5.07 Le soin en psychiatrie à partir des médiateurs thérapeutiques et des supports

AXE 7 Droit, éthique et gestion des risques

- AFR 5.01 RGPD, DPO : accompagnement des établissements
- AFR 5.02 La responsabilité soignante
- AFR 5.03 Éthique et décision dans le soin
- AFR 5.04 Les directives anticipées : garantir la volonté du patient
- AFR 5.05 Les droits des résidents
- AFR 5.06 Prévention des erreurs médicales
- AFR 5.07 Vaccination : un enjeu majeur de prévention en santé publique - Module 1
- AFR 5.08 HAACCP/Hygiène en cuisine
- AFR 6.01 RGPD, DPO : accompagnement des établissements
- AFR 6.02 La responsabilité soignante
- AFR 6.03 Éthique et décision dans le soin
- AFR 6.04 Les directives anticipées : garantir la volonté du patient
- AFR 6.05 Les droits des résidents
- AFR 6.06 Prévention des erreurs médicales
- AFR 6.07 Vaccination : un enjeu majeur de prévention en santé publique - Module 2
- AFR 6.08 HAACCP/Hygiène en cuisine
- AFR 6.01 Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver
- AFR 6.02 Accueil téléphonique et physique des familles/visiteurs : renseigner et orienter
- AFR 6.03 La relation patient - soignant à l'ère du digital : la santé connectée



AXE 8 Qualité des soins et relation soignant - soigné

- AFR 6.09 HAACCP/Hygiène en cuisine
- AFR 6.10 Les fondamentaux de la vaccination - Module 2
- AFR 6.11 Se préparer à la retraite
- AFR 6.12 Développement des compétences de communication et de gestion des conflits
- AFR 6.13 Animation d'activités « flash » occupationnelles
- AFR 6.14 Les techniques d'apaisement
- AFR 6.15 Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle
- AFR 6.16 Gestion des conflits avec les familles des patients/des résidents
- AFR 6.17 Droit, éthique et gestion des risques
- AFR 6.18 Droits et obligations du patient et de sa famille
- AFR 6.19 Sécurité des personnes, des biens et des bâtiments

AXE 9 Qualité des soins et relation soignant - soigné

- AFR 6.09 HAACCP/Hygiène en cuisine
- AFR 6.10 Les fondamentaux de la vaccination - Module 2
- AFR 6.11 Se préparer à la retraite
- AFR 6.12 Développement des compétences de communication et de gestion des conflits
- AFR 6.13 Animation d'activités « flash » occupationnelles
- AFR 6.14 Les techniques d'apaisement
- AFR 6.15 Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle
- AFR 6.16 Gestion des conflits avec les familles des patients/des résidents
- AFR 6.17 Droit, éthique et gestion des risques
- AFR 6.18 Droits et obligations du patient et de sa famille
- AFR 6.19 Sécurité des personnes, des biens et des bâtiments



AXE 10 Qualité des soins et relation soignant - soigné

- AFR 6.10 Les fondamentaux de la vaccination - Module 2
- AFR 6.11 Se préparer à la retraite
- AFR 6.12 Développement des compétences de communication et de gestion des conflits
- AFR 6.13 Animation d'activités « flash » occupationnelles
- AFR 6.14 Les techniques d'apaisement
- AFR 6.15 Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle
- AFR 6.16 Gestion des conflits avec les familles des patients/des résidents
- AFR 6.17 Droit, éthique et gestion des risques
- AFR 6.18 Droits et obligations du patient et de sa famille
- AFR 6.19 Sécurité des personnes, des biens et des bâtiments

AFC Actions de formation coordonnées



AXE 1 Gestion des organisations

- AFC 1.08 Communiquer avec ses collègues pour une efficacité du travail d'équipe
- AFC 1.09 Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel
- AFC 1.10 Gestion des dossiers de retraite
- AFC 1.11 Se préparer à la retraite

AXE 3 Encadrement et management des équipes

- AFC 2.08 Manager une petite équipe

AXE 4 Prise en charge des patients, des résidents et des usagers

- AFC 4.18 Le travail de nuit
- AFC 4.19 Connaître et prendre en compte les déficiences sensorielles, visuelles et auditives des personnes âgées
- AFC 4.20 Les troubles des conduites alimentaires

AXE 4.21 Soutien de support en cancérologie



AXE 5 Qualité des soins et relation soignant - soigné

- AFC 4.22 Prise en charge des soins palliatifs
- AFC 4.23 Initiation à la Langue française des signes (LSF)
- AFC 5.08 Le temps du repas : un moment de convivialité partagé
- AFC 5.09 Animation d'activités « flash » occupationnelles
- AFC 5.10 Les techniques d'apaisement
- AFC 5.11 Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle
- AFC 5.12 Gestion des conflits avec les familles des patients/des résidents

AXE 6 Droit, éthique et gestion des risques

- AFC 6.10 Droits et obligations du patient et de sa famille
- AFC 6.11 Sécurité des personnes, des biens et des bâtiments



Notre offre détaillée est accessible sur notre site Internet :

www.anfh.fr/delégations-regionales/grand-est/

Chotelez votre délégation territoriale
Rubrique : Offre de formation

03 Plan d'Actions régional 2021

L'équipe de la délégation se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur le Plan d'Actions Régional.

Recueil des réservations pour le PAR 2021, déploiement des actions dans vos établissements, recueil des besoins :

- **Marion Hilbig, 03 88 21 47 03, m.hilbig@anfh.fr**

Recueil des inscriptions nominatives et confirmations :

- **Danièle Maurice, 03 88 21 47 00, d.maurice@anfh.fr**

<https://www.anfh.fr/alsace/services-aux-etablissements/plan-d-actions-regional-grand-est-2021>

03

Recueil des besoins en formation liées à la gestion de crise sanitaire et à la prise en charge du COVID-19

L'ANFH Grand Est vous propose, dans son offre de formation 2020/2021, plusieurs actions pouvant répondre à un besoin :

- ✓ **AFR : Ethique dans les soins**
- ✓ **AFR : Accompagnement des professionnels face à la mort**
- ✓ **AFR : Améliorer ensemble le travail au quotidien : quelle place pour chacun ?**
- ✓ **AFC : Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel**

Ces actions de formation peuvent être organisées en **intra GHT**, au sein d'un **établissement d'accueil**.

L'ANFH Grand Est vous propose également d'étoffer son Plan d'actions régional par le **développement d'actions ciblées, liées à la gestion de la crise sanitaire** ou à la **prise en charge des patients liée au COVID-19**.

03 LA ForMuLE ANFH

L'outil de commande en ligne **LA ForMuLE ANFH*** est opérationnel

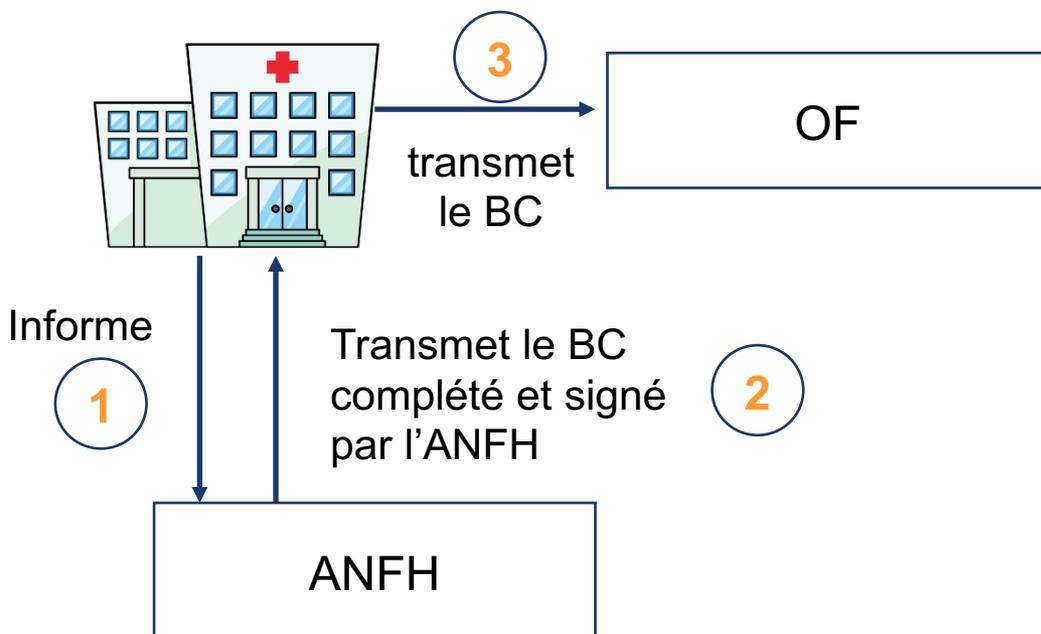
- Les **A**chats de **F**ormation **M**utualisés en **L**igne pour les **É**tablissements adhérents de l'**ANFH**

L'ANFH peut donc procéder à la **création des comptes utilisateurs** utiles à votre établissement pour :

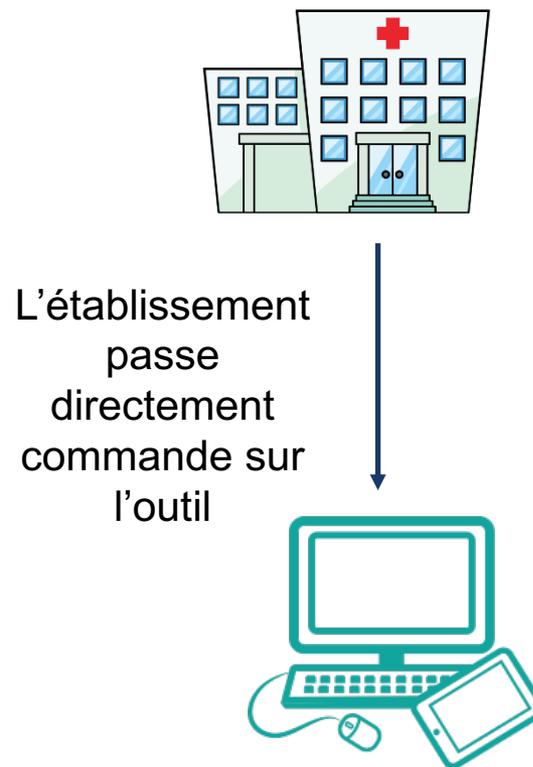
- *Consulter l'offre de prestations achetée par l'association et disponible à la commande pour votre périmètre géographique ;*
- *Commander des prestations de formation, de manière dématérialisée, dans le cadre des contrats publics attribués par l'association.*

Une communication aux adhérents formés a été envoyée par mail en date du : 07/10/2020 ; dans laquelle étaient joints **une fiche pratique** et **quatre formulaires de demande de création de compte.**

Rachat d'une formation par un établissement sans La Formule ANFH



Avec La Formule ANFH:



03 LA ForMuLE ANFH

Une fois les comptes utilisateurs créés, vous avez accès à un espace collaboratif qui comprend :

- Le **guide utilisateur** « pas à pas ». Ce dernier détaille, sous forme de captures d'écran commentées, l'ensemble des fonctionnalités de l'outil ;
- Une **fiche pratique** à destination du ou des signataire(s) de l'établissement en charge de valider les commandes dans l'outil ;
- Un **outil de démonstration** : ce dernier comprend des vidéos, sous forme de courtes séquences, ainsi que des captures d'écran pour revoir une ou plusieurs fonctionnalités de LA ForMuLE ANFH après avoir été formés.

Formations à l'utilisation de l'outil :

- En présentiel (1 journée) : maximum 10 personnes
- En distanciel (1/2 journée) : maximum 6 personnes

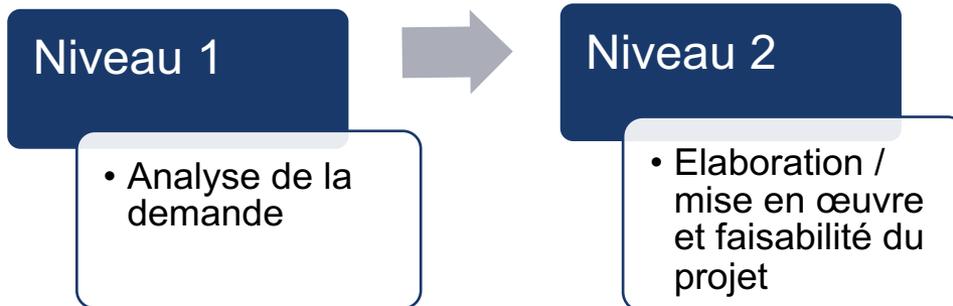
→ **Quelles périodes ? Quel format ?**

04 L'offre de service à destination des agents

Présentation par : **Aurélie Gonzalez,**
Conseillère en dispositifs individuels

04 L'offre de service à destination des agents

Réunion d'information sur le CEP



Atelier collectif / accompagnement individuel sur des thématiques techniques (CV, Lettre de motivation, construction de projet professionnel, tests de positionnement...)

Entretien individuel

Mobilisation d'outils au service du CEP : BC, VAE, logiciel dédié

04 L'offre de service à destination des agents

4 déclinaisons de cette offre à vous présenter :

- 1. Construction du projet professionnel**
- 2. Sécuriser une entrée en formation**
- 3. Travailler sur le marché de l'emploi**
- 4. Prendre du recul au travail**

1. Construction de projet professionnel

Réunion d'information sur le CEP

Objectifs

Permettre aux agents de bénéficier d'un premier niveau d'information sur :

- Le Conseil en Evolution Professionnelle
- Les étapes relatives à la construction du projet professionnel
- L'offre de service ANFH à destination des agents
- Les dispositifs individuels

Lieu

Locaux de la délégation Alsace

Réunions trimestrielles

Les dates de l'année 2021 vous seront communiquées en début d'année

Atelier d'accompagnement à la construction d'un projet professionnel

Objectif

Construction d'un projet professionnel de reconversion ou d'évolution professionnelle

Contenus

- **Explorer ses envies, identifier et valoriser ses compétences**
- **Explorer les métiers, le marché de l'emploi,**
- **Réaliser des enquêtes auprès de professionnels**
- **Formaliser un plan d'action**

Atelier d'accompagnement à la construction d'un projet professionnel

Modalités

5 jours d'atelier collectif répartis sur 3 semaines, suivi de deux entretiens individuels après la phase collective

Deux ateliers sont programmés en 2021 :

- **1^{ER} GROUPE / FEVRIER MARS 2021** : 5 jours d'atelier collectif répartis sur 3 semaines, du 01^{er} au 18 février 2021 + 3 entretiens individuels après la phase collective
- **2^{ème} GROUPE / SEPTEMBRE OCTOBRE 2021**: 5 jours d'atelier collectif répartis sur 3 semaines, du 27 septembre au 14 octobre 2021 + 3 entretiens individuels après la phase collective

Accompagnement thématique : **Valider son projet professionnel**

Objectifs

- Effectuer des recherches documentaires
- Réaliser des enquêtes métiers
- Mobiliser son réseau
- Etablir un plan d'action

Durée de l'accompagnement

10h maximum d'entretien en face à face avec une conseillère et un entretien tripartite à la fin de l'accompagnement (visioconférence possible)

2. Sécuriser une entrée en formation

Tests de positionnement

Objectifs

Test de positionnement visant à sécuriser une entrée en formation ou permettre au bénéficiaire d'avoir une vue globale sur son niveau actuel

Déroulement

- **Un rendez-vous individuel préalable dans le but de rencontrer le bénéficiaire afin qu'il puisse s'exprimer sur ses attentes et adapter le test en fonction de celles-ci (1h)**
- **Un rendez-vous collectif / individuel pour la passation du test de positionnement (une demi-journée)**
- **Un rendez-vous individuel pour la restitution des résultats et les préconisations (1h)**

→ **Une synthèse des résultats est fournie à chaque bénéficiaire**

3. Travailler sur le marché de l'emploi

Accompagnement thématique : Connaitre et se positionner sur le marché de l'emploi

Objectifs

- Identifier ses compétences et motivations
- Connaitre le bassin d'emploi, les métiers porteurs
- Analyser le marché de l'emploi
- Mettre à jour ses techniques de recherches d'emploi (CV, candidature, importance du réseau)
- Savoir présenter son projet

Durée de l'accompagnement

10h maximum d'entretien en face à face avec une conseillère

Atelier Techniques de recherche d'emploi

Contenu

- Construction d'un CV et d'une lettre de motivation
- Présentation de l'Emploi Store de Pôle Emploi

Public

Toute personne souhaitant travailler sur son CV et sa lettre de motivation.

Durée & lieu

Une journée d'atelier dans les locaux de la délégation Alsace

Les dates de l'année 2021 vous seront communiquées en début d'année

4. Prendre du recul au travail

Accompagnement thématique: Identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail

Objectifs

- Prendre du recul sur sa situation et déculpabiliser
- Travailler sur soi : atouts, faiblesses, valeurs, aspirations...
- Réfléchir sur la question du sens du travail
- Elaborer un plan d'action concret pour pouvoir agir

Durée de l'accompagnement

8h maximum d'entretien en face à face avec une conseillère

04 L'offre de service à destination des agents

Conseil en évolution professionnelle, offre de service à destination des agents :

- **Aurélié Gonzalez, 03 88 21 47 05, a.gonzalez@anfh.fr**

[https://www.anfh.fr/sites/default/files/fichiers/plaquette offre de services anfh a destination des agents 0.pdf](https://www.anfh.fr/sites/default/files/fichiers/plaquette_offre_de_services_anfh_a_destination_des_agents_0.pdf)

<https://www.anfh.fr/actualites/alsace/actualites-et-agenda-regional/nouveautes-2020-l-anfh-deploie-une-offre-de-service-complexe-a-destination-des-agents-autour-de-la>

05 **Piloter un projet à l'hôpital par des méthodes de management innovantes**

Présentation par : Nicolas Burgund,
Chargé de projet

05 Projet Management – Délégation Alsace

Le projet « **Piloter un projet à l'hôpital par des méthodes de management innovantes** » a été retravaillé pendant la crise sanitaire afin de mieux correspondre aux attentes des établissements.

- **Chargé de projet : Nicolas Burgund**
- **Déploiement de septembre 2020 à décembre 2021.**
- Dans une dimension expérimentale, le projet s'adresse aux établissements adhérents de la délégation Alsace.
- Un **Comité de Pilotage** a été mis en place : il réunit 5 membres de la FHF et 5 membres des organisations syndicales (1 par composante)
- Le projet comporte deux grandes phases : **diagnostic stratégique** et **accompagnement des établissements** sur les projets qui sortent de ces diagnostics (mais également un travail de capitalisation, de communication, l'organisation d'échanges de pratiques et/ou journée régionale...)

05 Projet Management – Délégation Alsace

Nous sommes actuellement dans la première phase : celle du **diagnostic stratégique**

Réalisation d'un **diagnostic stratégique** sur les pratiques management, l'amélioration des conditions de travail des agents et de la prise en charge des patients au sein des établissements de santé adhérents à l'ANFH Alsace.

Animation par le prestataire et co-construction avec l'établissement

Objectifs : faire le point avec l'équipe de direction et le groupe de travail de l'établissement et déterminer un plan d'action pour la mise en place de projets au sein de l'établissement

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Réunion de cadrage entre le prestataire et la direction

0,5 jours

Diagnostic stratégique avec la direction et le groupe de travail sous forme de séminaire - intervention du prestataire

Analyse de l'organisation et des pratiques managériales et co-construction d'un plan d'action

2 jours

Post-diagnostic - réunion de restitution et présentation des préconisations

0,5 jours

05 Phase 1 : Diagnostic stratégique

Les établissements souhaitant entrer dans la démarche signent une lettre d'engagement. A l'heure actuelle, 6 diagnostics stratégiques sont prévus sur 8 établissements :

- **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**
- **GHRMSA (Mulhouse), Rouffach et Pfastatt – GHT 12 (3 établissements)**
- **CH Loewel de Munster**
- **Hôpital Saint Jacques de Rosheim**
- **Centre Hospitalier d'Erstein**
- **EPSAN**

Deux prestataires : Managing et Reylance. Tous les deux sont spécialisés dans les diagnostics stratégiques et RH.

05 Phase 1 : Diagnostic stratégique

Mise en place dans l'établissement :

Diagnostic sur 2 jours (consécutifs) au sein de l'établissement

Pour le prestataire : 2 jours d'intervention + ½ journée de cadrage + ½ journée post-diag

Groupe de travail du projet composé de :

- **La direction de l'établissement,**
- **La direction des soins,**
- **Le service de médecine préventive, les psychologues du travail/ergonomes référents**
- **La direction des ressources humaines,**
- **Les responsables de services concernés,**
- **L'ANFH**

05 Phase 1 : Diagnostic stratégique

Objectifs spécifiques / à aborder pendant le diagnostic

- **Auto-diagnostic sur la mise en oeuvre de projets au sein d'un ou plusieurs services (en cours, à l'étude,...)**
- **Mener une réflexion stratégique sur le périmètre du projet, son contenu, les résultats attendus, les conditions de réussite et les moyens à mettre en oeuvre**
- **Définir les projets prioritaires dans un plan d'action qui devra inclure comme priorité l'amélioration des conditions de travail des agents et l'amélioration de la prise en charge du patient dans le ou les services concernés**
- **Mettre en place un groupe projet pour la phase suivante**

Diagnostic stratégique

2 jours, sous forme de séminaire, pris en charge par l'ANFH

Prestataire sélectionné avec la direction + présence de la direction obligatoire + présence de l'ANFH, direction des soins, DRH, Psychologue du travail, ergonomiste, médecin du travail

Objectif : co-construction d'un plan d'action

Conseil de la part du chargé de projet et retour en COPIL

Accompagnement « projet »

Création d'un accompagnement sur mesure par un prestataire

3 jours pris en charge par l'ANFH dans le cadre du projet

Possibilité de compléter par des jours supplémentaires (Plan, animation, 4%)

Demande au prestataire de construction d'un dossier bilan + rencontre avec l'ANFH à la fin de l'action

Dispositif ou outils déjà existant à l'ANFH

- Métiers et compétences
- Compétences clés
- Maintien dans l'emploi et seconde partie de carrière
- Promotion professionnelle, Conseil en évolution professionnelle
- Accompagnement GHT (achats nationaux, pris en charge dans le cadre du PAR, sur la formation et les SI notamment)
- Outils : CPF, Handicap, égalité F/H...

Formation « classique »

- Achat de formation dans le cadre du PAR (si plusieurs établissements ont la même demande)
- Aide à la rédaction d'un cahier des charges spécifique pour un achat intra (ou GHT)
- Dépôt d'un dossier dans le cadre d'un appel à projet régional
- Formation prise en charge sur le plan de formation

05 Phase 2 : accompagnement des établissements

Entrée dans une seconde phase si un besoin spécifique est identifié lors du diagnostic stratégique.

Dans le cas de l'accompagnement spécifique :

L'établissement fait une demande de prise en charge à l'ANFH : demande de financement d'un accompagnement spécifique et sur mesure dans le cas où l'ANFH ne proposerait pas de prestation à ce sujet.

Le COPIL décide du financement d'un maximum de 3 jours d'accompagnement en fonction de la cohérence du projet, de son coût et des objectifs visés (amélioration de la prise en charge du patient et des conditions de travail des agents)

05 Piloter un projet à l'hôpital par des méthodes de management innovantes

Chargé de projet :

- **Nicolas Burgund**, 07 61 18 67 01, n.burgund@anh.fr

Il est encore temps pour votre établissement d'entrer dans la démarche de diagnostic stratégique !

06 Clôture annuelle 2020

Présentation par : **Jean Gournay,**
Délégué régional Grand-Est
et Anne Leborgne,
Conseillère en gestion de fonds

06 Planning de la clôture annuelle 2020

10
décembre



- Transmettre les derniers dossiers de prise en charge
- Solder les avances
- DENM 2019 : annulation ou report

15
décembre



- Transmettre les demandes de remboursements des formations antérieures au 15/12
- Envoi de l'enveloppe TF (Transformation de la formation)

11
janvier



- Transmettre les dernières demandes de remboursements (enseignements, déplacements et traitements)
- Pas de DENM possibles sur les déplacements
- Vérification du suivi des candidatures

18
janvier



- Blocage exercice 2020
- Constitution des DENM

Fin
février



Préparation du bilan social

Les attestations de présences et les conventions sont obligatoires pour constituer les DENM

06 Clôture annuelle 2020

Pluriannualité

Principe de proratisation annuelle des frais

Les frais (enseignements et traitements) doivent être ventilés sur chacun des exercices en fonction des jours réalisés (2020) et prévisionnels (2021) que la facture 2020 soit reçue ou non. A défaut les frais 2020 ne pourront pas être réglés en 2021 !

DENM

Les DENM sont des dépenses engagées « non mandatées » à la clôture de l'exercice concernant l'enseignement et les traitements. La délégation s'assure de la réalité de la dépense pour constituer la DENM. Elle peut être constituée à partir :

- Des attestations de présence
- De la convention de formation consolidant les coûts.

Après la clôture, la DENM devra être obligatoirement soldée au 30 juin 2021

Clôture de la trésorerie

Attention à la date de clôture de votre trésorerie et au délai nécessaire à l'émission et à la réception des titres.

06 Clôture annuelle 2020

L'équipe de la délégation se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant la clôture.

Vos conseillères en gestion de fonds :

- **Sarah Zwitter**, 03 88 21 47 06, s.zwitter@anfh.fr
- **Claire Marx**, 03 88 21 47 09, cl.marx@anfh.fr
- **Anne Leborgne**, 03 88 21 47 04, a.leborgne@anfh.fr
- **Kadidja Ben Yahia**, 03 88 21 47 07, k.benyahia@anfh.fr
- **Christelle Michel**, 03 88 21 47 02, c.michel@anfh.fr

Vos dernières questions... ?

Pour finir...

Séminaire des RFC programmé les 14 et 15 avril 2021

À la Cour d'Alsace – Obernai

(sous réserve des conditions sanitaires)

Vos inscriptions initiales sont maintenues

Nous reviendrons vers vous en début d'année 2021 !